



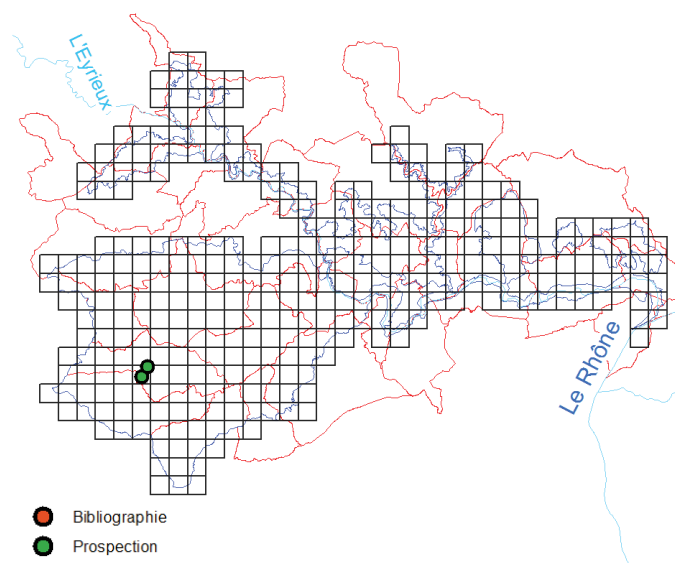
CODE N2000 : A379	<b>BRUANT ORTOLAN</b> <i>EMBERIZA HORTULANA (LINNAEUS, 1758)</i>		<b>Fort</b>
Taxonomie	Aves, Passeriformes, Emberizidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	122 sites en France	7 sites en Rhône-Alpes	2 sites en Ardèche (dont B6)
 <p>Photo : Naturalia</p>		 <p>Photo : Naturalia</p>	
<b>STATUTS DE PROTECTION</b>		<b>STATUTS DE CONSERVATION</b>	
Directive Habitats / Oiseaux	DO I	Monde	LC (UICN 2012)
Conventions internationales	Berne III	France	VU (UICN2008)
Protection nationale	PN	Région	EN (LR Rhône-Alpes)

**DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT**

Bruant de taille moyenne, souvent repéré lorsqu'il émet son chant caractéristique depuis un point haut (arbuste, arbre). Assez farouche, il se dissimule rapidement quand il est dérangé. Le Bruant ortolan est un estivant nicheur qui affectionne les zones de cultures avec bosquets, pâtures arborées et clairières.

**DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE**

Le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*) est présent uniquement dans la partie Ouest du site B6, sur la commune d'Issamoulenc. Les contacts se répartissent sur deux points d'écoute caractérisés par des zones pâturées, entrecoupées de landes à genêts avec la présence ponctuelle d'arbres. L'espèce occupe également les serres cultivées de manière extensive, intriqués au sein d'un réseau de parcelles orientées vers l'élevage et bordées par les landes à genêts. Dans le département, le Bruant ortolan occupe des niches écologiques similaires à savoir le parcellaire agricole et les zones de garrigues dégradées situées sur les serres.

**LOCALISATION SUR LE SITE B6**

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
<b>Caractères morphologiques</b>	
Reconnaisable pour le mâle au net cercle oculaire blanc jaunâtre, le trait malaire foncé, la moustache et la gorge jaune pâle, le ventre et les flancs sont de couleur brun-orangé. La tête est brune-olivâtre et les parties supérieures sont brunes rayées de noirs.	
<b>Caractères biologiques</b>	
<b>Régime alimentaire</b>	Se nourrit de chenilles, de petits orthoptères et autres insectes. En période automnale, l'espèce devient plus granivore. Les jeunes oiseaux sont insectivores jusqu'à leur envol.
<b>Reproduction</b>	Les mâles sont les premiers sur les zones de reproduction. Le nid, le plus souvent construit au sol, est constitué d'herbes et de brindilles. La ponte se compose d'environ cinq œufs blancs bleutés tachés de sombres, pondus en mai-juin. L'incubation dure une douzaine de jours et semble assurer par la femelle seule. Les jeunes, nidicoles, sont nourris pendant 10 à 13 jours et conservent le plumage juvénile pendant environ trois mois.
<b>Capacités de régénération et de dispersion</b>	Migrateur précoce qui quitte ses quartiers de nidification dès le mois d'août afin de rejoindre ses quartiers d'hivernage sub-sahariens. En août/septembre, les bruants ortolans se regroupent en petites bandes avant de partir, de nuit, en migration.
<b>Habitats d'espèce</b>	
<b>Habitats de reproduction</b>	Sur le site B6, cette espèce se retrouve au sein des habitats ouverts, relativement préservés d'une forte activité anthropique. Les mâles chanteurs contactés sur la commune d'Issamoulenc se tenaient dans des zones pâturées en pente, avec la présence d'une strate arbustive fragmentée (landes à genêts) et d'arbres isolés qui offrent des postes de chant. Les parcelles agricoles extensives, entrecoupées de landes sont également utilisées, notamment sur les sommets des Serres.
<b>Habitats d'alimentation</b>	Le Bruant ortolan se nourrit sur les mêmes habitats que ceux utilisés pour la reproduction. Il peut rechercher sa nourriture au sol ou directement dans les arbres et les buissons bas. En période de migration, on peut le retrouver en train de se nourrir sur les secteurs ouverts riches en graines.
<b>Habitats d'hivernage</b>	Migrateur sub-saharien, n'hiverné pas au sein de la zone d'étude considérée.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
<b>Europe</b>	L'espèce est présente dans la quasi-totalité des pays européens avec une population nicheuse estimée à 5 à 16 millions de couples. Les densités les plus importantes se retrouvent dans les pays d'Europe centrale (Roumanie, Bulgarie) secteurs où les populations de Bruant ortolan paraissent stables. Cependant, cette espèce a connu un fort déclin entre les années 1970-1990, qui semble perdurer de nos jours, avec une tendance à la baisse de la population nicheuse dans une majeure partie des pays d'Europe de l'Ouest. Actuellement, le Bruant ortolan est considéré comme « en réduction » à l'échelle du Paléarctique occidental.
<b>France</b>	La population nicheuse est de l'ordre de 10 000 à 25 000 couples. Les bastions de l'espèce se situent en région méditerranéenne, en Rhône-Alpes et dans le Massif-Central (Puy-de-Dôme). Ailleurs, l'espèce est assez rare dans les Alpes centrales, les Pyrénées et le centre Ouest. Il est absent en Corse. Le Bruant ortolan était autrefois un nicheur commun dans toute la France (sauf le Nord-ouest et le Nord du pays). A partir du début du 20 <sup>ème</sup> siècle, il a disparu de plusieurs départements de la moitié nord, et il semble se raréfier dans des zones où il était /semblait bien présent (Vaucluse, Drôme, Lozère).
<b>Région</b>	En Rhône-Alpes, l'effectif nicheur est estimé à environ 3500-5000 couples répartis en trois zones bien distinctes que sont le sud de l'Ardèche (Basse-Ardèche, Cévennes et Boutières), le sud de la Drôme (Baronnies, Tricastin, Diois et Vercors) et l'est de la Savoie (Vanoise). L'espèce est également présente de manière plus ponctuelle dans le nord de la Drôme, le Beaujolais, les Monts du Lyonnais et la Chartreuse. La population Rhône-Alpine a connu une diminution ces dernières décennies avec la disparition de plusieurs districts comme le département de la Loire (Plaine du Forez, Roannais), les Crêts du Jura, les Bauges et le nord du Beaujolais.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
<b>Département</b>	En Ardèche, le Bruant ortolan semble bien se maintenir au sein des territoires qui offrent encore des habitats de reproduction optimaux. Ainsi, on le retrouve principalement dans la moitié sud du département (Basse-Ardèche, Boutières et Cévennes). Les zones de garrigues dégradées et les espaces ouverts avec une végétation fragmentée (serres) semblent privilégiés. Le site Natura 2000 (B24 FR8201668) abrite également le Bruant ortolan qui s'y retrouve dans les configurations décrites ci-dessus.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE							
Sur le périmètre du site B6, le Bruant ortolan ( <i>Emberiza ortulana</i> ) est présent sur la commune d'Issamoulenc, au niveau des serres pâturés, des landes à genêts et des secteurs d'agriculture extensive. Le nombre de mâles chanteurs contactés semble correspondre aux densités connues sur le pays des Boutières. Au regard des habitats disponibles, notamment sur la partie ouest du site B6, il est probable qu'il existe d'autres stations pour cette espèce.							
ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
R : Reproduction	P : Présente	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	A : Très vulnérable	C : Conservation moyenne ou réduite	B : restauration possible avec effort moyen ;	A : Valeur significative	1

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
<b>FACTEURS NATURELS</b>	Fermeture douce des milieux.	Fermeture des milieux trop importante sur les sites favorables, disparition des zones de transition.
<b>FACTEURS HUMAINS</b>	Pastoralisme extensif, pratiques agricoles extensives, maintien de zones en friches et d'un réseau boisé (haies, bosquets, arbres ponctuels).	Pratiques agricoles intensives, traitement phytosanitaires, arrachage des haies, présence de monoculture.

PRECONISATIONS DE GESTION	
<b>HABITAT D'ESPECE</b>	Maintenir des parcelles agricoles de petites tailles sur les Serres, ainsi que l'élevage extensif. Favoriser la présence d'un réseau boisé ponctuel (haies, bosquets) et d'une strate arbustive conséquente (landes à genêts).
<b>ESPECE</b>	Définir de manière exhaustive la répartition de l'espèce au sein du site B6 et améliorer les connaissances sur son écologie et l'utilisation faite des différents habitats existants.

INDICATEURS DE SUIVI	
Pour cette espèce sensible, tant au niveau régional que national, il apparaît important de réaliser des inventaires orientés autour de deux axes :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un suivi annuel, le plus exhaustif possible, qui vise à estimer la population actuelle de Bruant ortolan (nombre de couples) en se basant sur les données disponibles.</li> <li>- Un « état des lieux » des milieux favorables à l'espèce sur le site B6 en intégrant les données sur l'écologie du Bruant ortolan, notamment sur les habitats de reproduction.</li> </ul>	
Un suivi sur une période de 5 ans devra permettre de dresser une cartographie de la population de ce taxon à l'échelle du site, identifier les secteurs avec les plus fortes densités et apporter des éléments sur la dynamique de cette population en relation avec l'évolution des habitats utilisés en période de nidification.	